

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'HONFLEUR

BP 70138
14602 HONFLEUR CEDEX
MINITEL 24/24 08.36.29.11.11
CCP ROUEN 1396-13 G

SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE
DEAUVILLE

RUE EDMOND BLANC
DEAUVILLE
14800 DEAUVILLE

V/REF :

N/REF : 57 B 33 / 2004-A-434

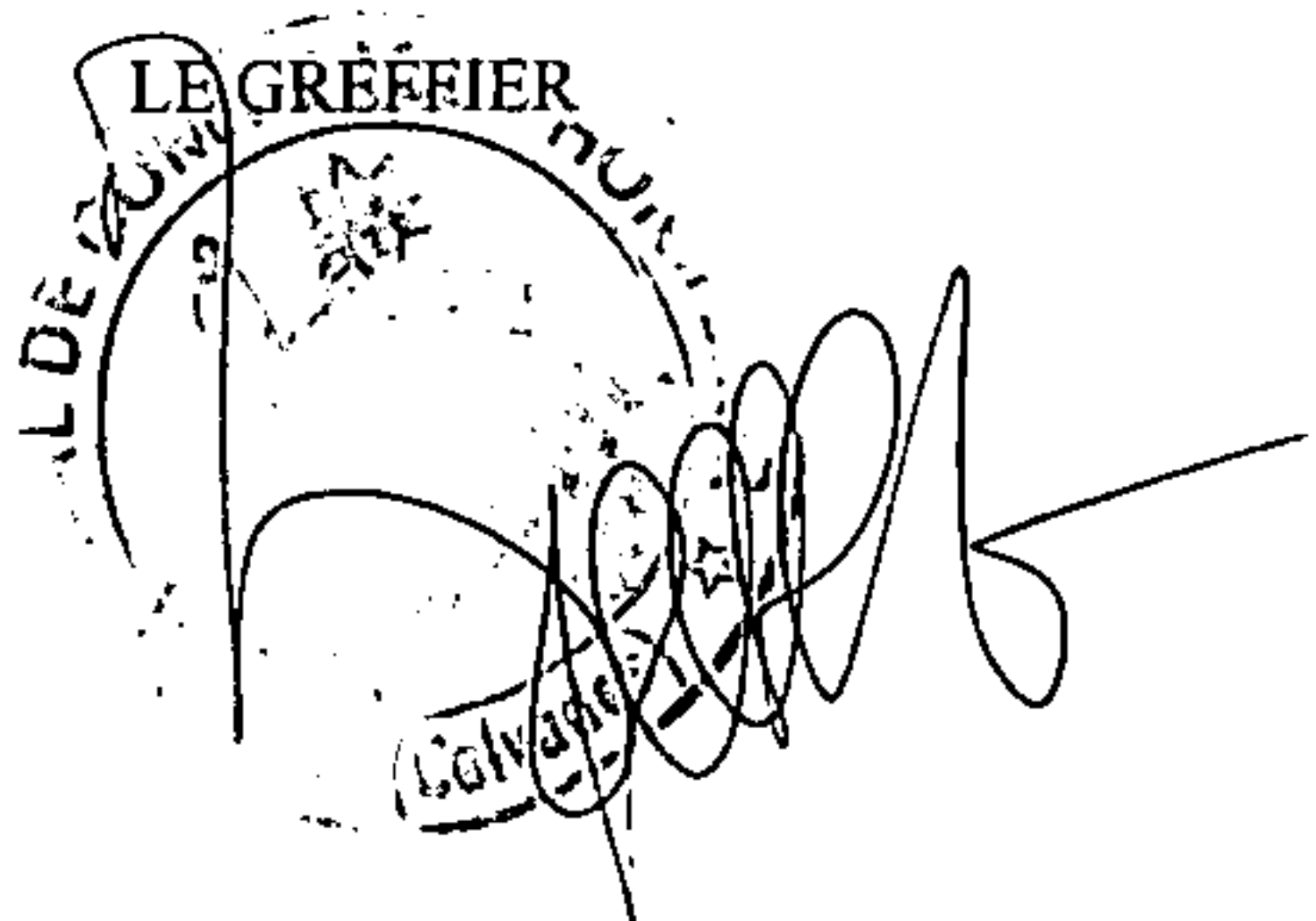
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'HONFLEUR CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 11/05/2004, SOUS LE NUMERO 2004-A-434,

P.V. du conseil d'administration du 26/01/2004

Modification de la composition du conseil d'administration
CONCERNANT LA SOCIETE

SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
Société anonyme
RUE EDMOND BLANC
DEAUVILLE
14800 DEAUVILLE

R.C.S. HONFLEUR 475 750 337 (57 B 33)

A circular stamp from the Greffe du Tribunal de Commerce d'Honfleur. The text 'LE GREFFIER' is at the top, and 'HONFLEUR' is at the bottom. In the center, there is a star and the text 'LE TRIBUNAL DE COMMERCE'. A large, stylized signature is written across the stamp.

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Société Anonyme au capital de 4 851 980 €, entièrement libéré
Siège social à DEAUVILLE (Calvados), 2 Rue Edmond Blanc
R.C.S. Honfleur B 475 750 337

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 janvier 2004

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2004

L'an deux mil quatre, le Lundi 26 janvier à 16 heures, le Conseil d'Administration de la Société des Hôtels et Casino de DEAUVILLE s'est réuni à Paris, dans les bureaux du Groupe LUCIEN BARRIERE, 35 boulevard des Capucines.

Sont présents :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| ▪ Monsieur Dominique DESSEIGNE | - Président |
| ▪ Madame Catherine DELMAS COMOLLI | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Laurent WEILLER | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Christian MEUNIER | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Eric PAPELIER | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Monsieur Philippe POUILLARD | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Eric MICHELET | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Joël MINGASSON | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Benjamin COHEN | |
| Représentant la société Accor | - Administrateur |

Est absent excusé :

- Monsieur Serge RAGOZIN, Administrateur, qui a donné pouvoir à M. Joël MINGASSON de le représenter.

Monsieur Jacques STERN assiste à la réunion.

Messieurs PADET et BAYLE, membres du Comité d'Entreprise, sont également présents.

Messieurs Francis LE BER et Philippe DENAVARRE, Commissaires aux comptes, assistent à cette réunion.

Monsieur Jean-Pierre LEFRANC remplit les fonctions de secrétaire.

Le Conseil constatant la présence effective de la moitié, au moins, de ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

1. Lecture et approbation du Conseil du 20 octobre 2003.
2. Rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux.
3. Examen et arrêté des comptes au 31 Octobre 2003. Comptes sociaux et comptes consolidés.
4. Mise au point du rapport présenté par le Conseil d'administration à la prochaine assemblée.
5. Détermination de la date et de l'ordre du jour de cette assemblée.
6. Examen du projet de texte des résolutions à présenter à cette assemblée.
7. Examen des documents de gestion prévisionnelle et mise au point du rapport.

8. Point sur les projets de développement en cours.
9. Démissions et nominations d'administrateurs.
10. Questions diverses.

"....."

9. DEMISSIONS ET NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS

Monsieur le Président expose au conseil que Monsieur Philippe QUENTIN, à la suite de son départ du Groupe Lucien Barrière, et Messieurs Serge RAGOZIN et Sven BOINET, pour raisons personnelles, lui ont fait part de leur souhait de démissionner de leur mandat d'administrateur de la société.

Il propose au conseil de nommer en remplacement de ces administrateurs, Messieurs, Christophe HERVÉ, Jacques STERN et Benjamin COHEN.

Il informe également le conseil du remplacement de Monsieur Benjamin COHEN dans ses fonctions de représentant permanent de la personne morale Accor par Monsieur Pierre TODOROV.

Le Conseil prend acte de ce remplacement ainsi que des démissions de Messieurs Philippe QUENTIN, Serge RAGOZIN et Sven BOINET de leur mandat d'administrateur et, statuant en application des dispositions de l'article L.225-24 du Code de Commerce, décide de coopter en qualité d'administrateurs, Monsieur Christophe HERVÉ pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur QUENTIN, Monsieur Jacques STERN pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur BOINET et Monsieur Benjamin COHEN pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur RAGOZIN.

Conformément à la loi, ces nominations, faites à titre provisoire, seront soumises à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

"....."

Extrait certifié conforme,
le 22 avril 2004



Eric PAPELIER
Directeur Général Délégué